

elgion, frère *André*, directeur à *Ottawa*.—et de la compagnie du chemin de fer du sud du *Canada*, tel que recommandé dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable *M. Aikins*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes sur les *impressions du parlement*, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

24 février, 1876.

Le comité conjoint des impressions pour les deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter son second rapport comme suit :

Le comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande respectueusement qu'ils soient imprimés, savoir :

Rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement (*comme document de la session*) ;

Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du *Canada*, pour l'année expirée le 31 décembre 1875 (*moins les états contenant les noms, etc., des condamnés*) ;

Etat des allocations, etc., en vertu de l'acte relatif à la retraite des employés du service civil ;

Etat indiquant la *dépense* de \$34,000 affectée par le traité No. 4 et pour laquelle un mandat spécial a été émis (*comme document de la session seulement*) ;

Etat de la dépense en vertu d'un crédit pour \$50,000 autorisé par un ordre en conseil du 27 décembre 1876, pour la police à cheval du *Nord-Ouest* (*comme document de la session seulement*) ;

Réponse à une adresse.—*Papiers* et correspondance échangés entre le gouvernement du *Canada* et celui de Sa Majesté au sujet de la législation du Parlement Impérial relative aux navires anglais et affectant les navires enrégistrés en *Canada*, etc ;

Réponse à une adresse.—*Etat* du montant annuel payé, lors du décès de feu *M. Dixon*, pour salaires, etc., au bureau d'émigration de la Puissance, *Londres, Angleterre*, etc. ; indiquant aussi le montant payé pour les mêmes services, etc., distinguant dans le cas de *M. Edward Jenkins*, les alaire qui lui a été payé et comme agent d'émigration et comme agent général (*pour distribution seulement*) ;

Réponse à une adresse.—*Correspondance* entre le Gouvernement et l'honorable *Ambrose Shea* concernant une réclamation relative à l'ouvrage fourni pour la construction du chemin de fer Intercolonial (*pour distribution seulement*.)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient point imprimés, savoir :—

Rapport de la *commission* nommé par le Gouvernement pour s'enquérir sur la nature et l'étendue des avantages commerciaux qui devront résulter de la construction du Canal de la *Baie Verte* (*déjà imprimé*.)

Règles générales et tarif faits par la cour supérieure pour la province de *Québec*, et règles faites par la cour supérieure de la province de *Québec* en conformité de l'acte des élections contestées de 1874.

Liste des actionnaires des diverses banques incorporées, en conformité des dispositions de l'Acte 34 *Vic.*, ch. 5, clause 12.

Etat général des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts, etc.

Etat présenté en conformité de l'Acte 31 *Vic.*, ch. 73, clause 6, indiquant l'effectif moyen de la police de la Puissance employées durant chaque mois de l'année 1875, la paie et les frais de voyage des hommes de ce corps.